



MUNICIPALITÉ DE TRIENT
1929 TRIENT



Commune en santé

CONSEIL MUNICIPAL DE TRIENT

SEANCE OCTOBRE 2023

Le conseil :

- ✚ Est informé du projet du nouveau Castel à Martigny :
 - L'investissement global se monte à Fr. 40.2 mios.
 - La subvention cantonale est de Fr. 9.8 mios.
 - La participation des Communes se monte à Fr. 14.2 mios.
 - Le solde à charge de la fondation est de Fr. 16.2 mios.
 - Pour Trient, les conséquences financières sont les suivantes :
 - Apport initial de Fr. 97'943.- et caution solidaire de Fr. 109'713.-, soit un total de Fr. 207'490.-
 - En tant que membre de la Fondation du Castel, les citoyens de Trient sont prioritaires pour avoir une place dans cet EMS et bénéficient du même prix que les citoyens de Martigny.
 - Le projet fera l'objet d'un point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée primaire.
- ✚ A décidé de mettre au bulletin officiel et au pilier public le nouveau règlement sur les taxes de séjour et d'hébergement. Ce règlement fera l'objet d'un point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée primaire.
- ✚ Est informé sur le suivi du dossier de glissement Dona Gremé et notamment sur le planning prévu pour procéder à un minage de certains blocs.

L'offre de l'entreprise Gianinetti pour le minage d'un montant de Fr. 47'517.25 TTC a été validée par le conseil.
- ✚ A pris note des investissements prévus (structure et panneaux solaires) sur le bâtiment du triage forestier à Martigny pour un coût de Fr. 935'289.-
- ✚ A pris note qu'en 2024 Myenergie fêtera ses 10 ans d'existence
- ✚ A pris note que l'école de l'Arpille fêtera également ses 10 ans d'existence.
- ✚ A pris note que 31 ménages ont participé à l'action des « pommeaux de douche », ce qui représenterait une économie de 22000 kWh d'énergie et 1 tonne de Co2
- ✚ A fixé la date de l'assemblée primaire au 18 décembre 2023 dès 18h45

Trient – Octobre 2023